



Communiqué de presse du 25/10/2010

## **COP 10 Biodiversité : update intermédiaire** (Japon, Nagoya, 18-29.10.2010)

### **État d'avancement général + dossiers clés**

La COP 10 Biodiversité à Nagoya, Japon, entre ce lundi dans sa deuxième semaine. Ce week-end, la Ministre Schauvliege a atterri au Japon pour la phase cruciale du sommet de l'ONU : le segment ministériel qui se tiendra du 27 au 29 octobre, pendant lequel les ministres se rassembleront pour conclure les accords déjà passés et trancher les nœuds politiques.

Pendant cette dixième Conférence des Parties, trois dossiers majeurs apparaissent sur le devant de la scène : le nouveau Plan stratégique pour les dix prochaines années, le financement de ce plan (dossier « Stratégie de mobilisation des ressources ») et le Protocole ABS (« Access and Benefit Sharing » ou « Accès et partage des avantages » en français). Ces trois dossiers sont tous liés et nécessitent un compromis de grande envergure entre les pays du Nord et du Sud. Les négociations progressent lentement mais de façon continue ; les Parties restent constructives et optimistes quant à la réussite des négociations.

Suivez l'état d'avancement de la deuxième semaine de la COP 10 sur le blog de la délégation belge : <http://cop10.biodiv.be>

1. État d'avancement général
2. Plan stratégique 2011-2020 + interview d'Els Martens, pilote du dossier
3. Stratégie de mobilisation des ressources + interview de Jos Buys, pilote du dossier
4. Protocole ABS + interview de Dries Van Eeckhoutte, pilote du dossier
5. Le blog de la délégation belge
6. Un service pour les journalistes

#### **1 – État d'avancement général**

La COP 10 a atteint sa vitesse de croisière. Tous les discours et déclarations générales se sont achevés. Les groupes de travail sont maintenant répartis en petits groupes de négociation.

Les discussions avancent lentement. Elles sont d'autant plus lentes que les différents pays attendent les avancées sur le Protocole ABS (Accès et partage des avantages). Il y a donc une certaine prudence dans

les négociations. Pour l'instant, nous ressentons une forte demande des pays riches en biodiversité pour arriver à un accord sur ce protocole, ainsi que le besoin d'augmenter les ressources financières allouées à la protection de la biodiversité. Toutes les autres décisions sont liées à ces demandes. Lorsque les pays industrialisés essaient d'avoir des objectifs ambitieux, les pays en voie de développement leur rappellent la nécessité de libérer des ressources pour y arriver.

Pour une réussite de la COP 10, il est nécessaire que l'on obtienne des avancements et résultats sur ces trois dossiers clés. C'est encore un objectif réalisable et les délégués continuent à coopérer de manière constructive avec toutes les Parties.

Cette situation deviendra-t-elle une situation « du tout ou rien » ? **Karl Falkenberg**, Directeur général de la DG Environnement de la Commission européenne et porte-parole lors de la conférence de presse de l'Union européenne du 24 octobre, réfute cette allégation. *« Il est particulièrement important de comprendre que ces trois dossiers fondamentaux sont liés pour la plupart des Parties. Peu de pays en développement peuvent envisager un résultat sur le Plan stratégique sans une solution préalable pour le Protocole ABS. Pour plusieurs autres Parties, c'est exactement le contraire. En considérant ces faits, nous devons continuer les négociations dans les prochains jours. »*

Pendant ce temps, le segment ministériel approche à grands pas. Du 27 au 29 octobre, les politiciens vont se rassembler afin de clôturer les accords finaux et de trancher les nœuds politiques. La Ministre de l'Environnement **Joke Schauvliege** est déjà partie pour Nagoya avec un message clair : arrêter le déclin de la biodiversité d'ici 2020.

## 2 – Plan stratégique 2011-2020

Concernant le Plan stratégique, il est difficile d'estimer les réelles avancées. Les 20 objectifs stratégiques sont rediscutés un par un. Pourtant, il est crucial d'adopter un nouveau plan stratégique efficace et ambitieux dans lequel une action collective est encouragée et soutenue par toutes les Parties.

Le niveau d'ambition de ce nouveau plan stratégique est particulièrement discuté pendant cette COP. Certaines parties, y compris l'Union européenne, veulent mettre un niveau d'ambition élevé. Malheureusement, cette ambition est constamment entravée par un manque de ressources financières, particulièrement chez les pays en voie de développement, pour atteindre les objectifs.

### **Els Martens, pilote pour le Plan stratégique :**

*« Pour le Plan stratégique, il faut encore prendre quelques décisions difficiles des deux côtés, autant pour les pays en voie de développement que pour les autres Parties. Pour certains des 20 objectifs, nous devons également attendre les résultats d'autres processus en cours de négociation, comme la Stratégie de mobilisation des ressources, le Protocole ABS, les changements climatiques et la biodiversité marine et côtière. Concernant les autres objectifs du plan, nous constatons une évolution relativement bonne. Nous progressons lentement vers un consensus. »*

- En savoir plus sur le Plan stratégique 2011-2020 : <http://cop10.biodiv.be/cop10-10themes/cop10-10themes/strategic-plan-2011-2020>

### 3 – Stratégie de mobilisation des ressources

L'adoption d'un Plan stratégique ambitieux mais réaliste entraîne la nécessité de trouver les soutiens financier et technique nécessaires, en particulier pour les pays en voie de développement. Les négociations avancent assez lentement, mais dans une ambiance plutôt bonne.

**Jos Buys (Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, DGCD), pilote pour la Stratégie de mobilisation des ressources :**

*« Les pays riches en biodiversité voulaient que soit abordée la question d'un financement plus important de la part des pays donateurs (35 pays soutiennent financièrement les pays les plus pauvres), qui eux étaient évidemment plus prudents. Ces derniers ont en effet déjà fait des efforts non négligeables : le sponsoring global du Fonds pour l'environnement mondial (FEM, Global Environment Facility ou GEF en anglais) – un fonds qui finance les mesures en matière d'environnement – a augmenté de 54 %. Et la Belgique est à la 9<sup>e</sup> place des pays donateurs !*

*Nous pouvons maintenant augmenter notre financement mais les montants nécessaires ne peuvent être atteints uniquement avec de l'argent public. Or, les pays en voie de développement sont plutôt réticents concernant les financements du secteur privé, car profit et respect de la nature ne vont pas toujours de pair dans le secteur privé. Nous devons donc aussi trouver des sources de financement alternatives. Ainsi, un processus pour des financements plus durable a été initié.*

*Il y a une bonne ambiance de travail dans le groupe et nous avançons pas à pas. J'espère que nous pourrions arriver à une percée mercredi. Je ne pense pas que les négociations sur le Protocole ABS auront un rôle important dans les négociations sur la Stratégie de mobilisation des ressources. La grosse difficulté reste le Plan stratégique, en raison de la demande considérablement accrue de ressources financières. »*

➤ En savoir plus sur la Stratégie de mobilisation des ressources : <http://cop10.biodiv.be/cop10-10themes/resource-mobilization-strategy>

### 4 – Protocole ABS (Accès et partage des avantages)

Le troisième objectif de la Convention sur la diversité biologique a une importance primordiale. Les avantages obtenus par les parties lors de l'utilisation des ressources génétiques ou grâce au savoir traditionnel des communautés locales doivent être équitablement partagés avec le pays d'origine et les communautés locales. Il faut également garantir l'accès des utilisateurs aux ressources génétiques. Il est donc essentiel que les Parties établissent un protocole pour l'accès et le partage des avantages, le Protocole ABS (Access and Benefit Sharing, en anglais) pendant la COP 10. C'est seulement de cette manière que les utilisateurs et les détenteurs des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles pourront avoir assez de transparence et de certitude juridique.

Après la première semaine de la Conférence des Parties, de nombreuses questions restent encore sans réponse et les négociateurs ont encore beaucoup de travail. À l'heure actuelle, toutes les Parties ont demandé un engagement politique et la volonté de parvenir à un compromis.

**Dries Van Eeckhoutte (Gouvernement flamand, Département Leefmilieu, Natuur en Energie), pilote de ce dossier :**

*« Nous travaillons dur pour trouver une solution et nous avons déjà fait des progrès considérables. Cependant, il y a encore un certain nombre de questions délicates qui nécessiteront des décisions politiques.*

*Un des points les plus critiques sur lesquels les négociateurs doivent encore s'entendre la semaine prochaine est le champ d'application du Protocole : les conditions et les limites dans la mise en œuvre de la Convention, à savoir où et quand le Protocole entrera en vigueur et s'il s'appliquera également aux dérivés des ressources génétiques. Une autre question qui reste encore à éclaircir est la relation avec d'autres organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Pourtant, nous sommes convaincus que si tout le monde continue à travailler avec un sens du compromis et du travail constructif, nous aurons à la fin de la semaine un protocole réalisable et significatif sur l'accès et le partage des avantages. »*

- En savoir plus sur le Protocole ABS (Accès et partage des avantages) : <http://cop10.biodiv.be/cop10-10themes/access-and-benefit-sharing>

## 5 – Le blog de la délégation belge

Le blog de la COP 10 offre des billets quotidiens sur le déroulement de la conférence à travers les yeux de la délégation belge. Il donne un aperçu des différents événements et réunions, ainsi que de la logistique liée à la Présidence belge du Conseil de l'UE. Mais le blog ne se limite pas aux choses sérieuses. Il présente aussi de manière plus anecdotique la vie de la COP 10 en marge des négociations : le quotidien de la délégation belge, ses expériences avec la culture, la gastronomie ou encore la technologie japonaise...

URL : <http://cop10.biodiv.be>

Twitter : [http://www.twitter.com/cop10\\_be](http://www.twitter.com/cop10_be)

**Merci de relayer cette info auprès de vos lecteurs / auditeurs / téléspectateurs, notamment via un hyperlien et/ou logo sur votre site internet.**

## 6 – Un service pour les journalistes

**À Nagoya** : deux correspondantes de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique couvriront l'événement. Elles servent de relais entre la presse basée en Belgique et la délégation belge présente à Nagoya, p.ex. pour l'organisation d'interviews à distance par téléphone ou Skype (cop10\_be).

**À Bruxelles** : une équipe de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique répondra à toutes les questions de fond sur la biodiversité, la Convention sur la diversité biologique et l'Année internationale de la biodiversité.

## Contacts pour la presse (à ne pas publier)

### À Bruxelles (attachées de presse)

- Donatienne Boland (FR) lundi, mardi et jeudi : tel 02 627 41 21 ; [dona@sciencesnaturelles.be](mailto:dona@sciencesnaturelles.be)
- Yannick Siebens (NL) (sauf vendredi): tel 02 627 43 77 ;  
[yannick.siebens@natuurwetenschappen.be](mailto:yannick.siebens@natuurwetenschappen.be)

### À Nagoya

- Jiska Verbouw / Evi Desender (NL) : [cop10@natuurwetenschappen.be](mailto:cop10@natuurwetenschappen.be) (+ 7 heures de décalage)  
Envoyez-leur un e-mail en précisant votre n° de téléphone et elles prendront contact avec vous (de préférence entre 7 et 13 h, heure belge) pour répondre à vos questions ou établir un rendez-vous avec des membres de la délégation belge.
- Anne Franklin (FR) : [cop10@sciencesnaturelles.be](mailto:cop10@sciencesnaturelles.be) (+ 7 heures de décalage)
- Patrick Verstuyft (porte-parole de la Ministre Joke Schauvliege) : [patrick.verstuyft@vlaanderen.be](mailto:patrick.verstuyft@vlaanderen.be)  
(à partir de mardi 26/10)